

# Réseau SAGNE de Midi-Pyrénées

Lettre de liaison n° 1 – Juin 2005

## Les sagnes : une assurance sécheresse bon marché



Les zones humides, et notamment les tourbières jouent un rôle important dans le cycle de l'eau.

Les tourbières de nos régions<sup>1</sup>, les sagnes, ont pour particularité d'avoir des niveaux d'eau qui fluctuent au cours du temps. Suite à de fortes précipitations, elles se gorgent d'eau, la nappe affleure, pour ensuite se vider progressivement et lentement dans les ruisseaux, permettant de soutenir des débits d'étiage corrects.

<sup>1</sup> Ce n'est pas le cas de tous les types de tourbières

L'eau qui ruisselle à la surface de la tourbière est quant à elle freinée par la rugosité du sol et la végétation.

En période de crue, cela permet à l'eau de s'étaler sur la tourbière, et de retarder son évacuation vers l'aval.

La succession des phases de remplissage et de vidange des sagnes permet ainsi de prévenir les effets des accidents climatiques : limitation des crues, soutien des débits d'étiage...

Les sagnes, comme les autres zones humides, sont des **infrastructures naturelles**.

Dans les Monts de Lacaune, l'apport progressif d'eau venant des sagnes dans les ruisseaux, est évalué à 500 l/m<sup>2</sup> et par an, soit 5 000 m<sup>3</sup>/ha/an.

Cependant, même lors des étés les plus secs, les tourbières ne s'assèchent jamais totalement. Le sol reste humecté au moins en profondeur, ce qui permet à la végétation des sagnes, notamment l'herbe dominante appelée Molinie, de se développer.

Cette ressource fourragère est certes de faible qualité, mais convient parfaitement comme ration d'entretien. Lors des étés trop secs, quand la production fourragère des prairies est réduite, cette ration est la bienvenue.

Les sagnes jouent en quelque sorte le rôle « d'assurance sécheresse », rôle que les anciens maîtrisaient particulièrement bien dans leur conduite d'exploitation.

## L'expérience d'un adhérent : les sagnes de Bourguet del Clot

La ferme de Bourguet del Clot est une exploitation familiale située sur la commune de Castelnaud de Brassac (81). M. Bousquet s'est installé en 1995 dans la production de vaches allaitantes et de brebis viandes.

C'est en décembre 2003 qu'il s'est installé en GAEC avec son fils. Aujourd'hui ils élèvent 40 vaches allaitantes et 210 brebis viandes, et gère 110 ha de SAU, dont 40 sont consacrés au pâturage.

Mrs BOUSQUET ont également 22 ha de zones humides. Certaines sont des tourbières actives remarquables qui possèdent une des plus belles populations de trèfles d'eau (*Menyanthes trifoliata*), des Monts de Lacaune.

D'autres sont des prairies humides sur lesquelles Mrs BOUSQUET entretiennent chaque année un réseau de rigoles de surface.

Sur ces prairies, humides, les rigoles permettent d'évacuer l'eau présente en excès à la surface du sol, afin d'accélérer le verdissement des prairies au printemps, faciliter l'accès des bêtes, et permettre la fauche de certaines parties.

La cohabitation pâturage, fauche et réseaux hydrauliques de surface, présente l'intérêt de favoriser une grande variété d'insectes et autres invertébrés, qui vont eux-mêmes améliorer les qualités nutritionnelles des ruisseaux voisins pour la faune piscicole.



L'abandon de ces pratiques conduirait à un appauvrissement de la faune et de la flore des zones humides elles-mêmes, mais aussi des écosystèmes voisins que sont les cours d'eau.

## Pratique de gestion : *On rigole bien...*

Alternative aux pratiques destructrices d'assainissement par fossés profonds ou drains enterrés, ou abandon pur et simple de parcelles, l'entretien des prairies tourbeuses par la technique des rigoles de surface permet une valorisation des prairies sans trop affecter leur rôle dans la régulation naturelle des ressources en eau.

Son usage demande cependant quelques précautions :

1 . Pour ne pas affecter le fonctionnement hydraulique des zones humides, **la profondeur des rigoles ne doit jamais dépasser 30 cm**, l'idéal étant de se tenir à une hauteur moyenne de 20 cm. Une rigole trop profonde joue le rôle d'un fossé en puisant l'eau de la zone tourbeuse sous le plancher de saturation permanente de la tourbe, modifiant ainsi la nature du sol et ses capacités de rétention d'eau.

2 . L'entretien et la création de rigoles se fait soit mécaniquement par l'emploi

d'une rototrancheuse dite encore « rigoleuse », soit manuellement dans les secteurs les plus difficiles d'accès. Si l'on intervient mécaniquement, il faut veiller à **ne pas trop enfoncer la rigoleuse** dans le sol. Dans certains cas, l'emploi de tracteurs adaptés aux sols peu portant est nécessaire.

3 . Si un entretien léger annuel est utile pour redessiner les rigoles détruites par le passage des animaux, **le re-croisement systématique n'est pas nécessaire chaque année**. Les interventions sont à programmer en fonction de l'état des rigoles.

4 . La période d'intervention est également importante : pour conserver la vie aquatique (grenouilles rousses, insectes aquatiques...), il est recommandé de **ne pas intervenir de Décembre à Juillet**.

5 . Les rigoles peuvent être réalisées sur prairies humides, sur prairies et landes tourbeuses, sur moliniaies, sur jonçaias. Par contre elles ne

s'appliqueront pas sur les groupements de tourbières hautes actives à sphaignes, les bourbiers et les tremblants, les dépressions à *Rhynchospora* et les formations à tourbières basses, car ces habitats sont très fragiles.



C'est pourquoi, lors de la création d'un nouveau réseau de rigoles, nous vous invitons à **prendre l'avis d'écologues spécialisés** qui pourront vous indiquer les situations délicates.

## Actualité du Réseau : 4 ans déjà ...



Le réseau Sagne compte aujourd'hui **33 adhérents**, dont plus de la moitié sont des exploitants agricoles. Les autres gestionnaires sont des particuliers, des collectivités territoriales, des établissements publics ou encore des associations.

La majorité d'entre vous, est basée dans les Monts de Lacaune, mais on compte aussi des adhérents en Aveyron, dans les Hautes-Pyrénées et en Ariège.

En 4 ans d'existence, le Réseau est intervenu sur près de **350 ha de sagnes**, aujourd'hui suivies grâce aux conventions de gestion.

Par votre engagement, vous participez à la sauvegarde d'un patrimoine collectif, c'est pourquoi les partenaires du réseau soutiennent votre initiative.

Afin de développer les échanges d'expériences entre gestionnaires animés par un souci commun de conservation des zones humides, nous vous proposons de tous vous réunir au mois de Septembre autour d'un pique-nique convivial sur un site de tourbière.

De même, nous nous engageons à publier tous les trimestres une lettre d'information sur les actualités du réseau Sagne et sur diverses informations pratiques.

CONTACT

Rédaction : SCOP SAGNE

Maître d'ouvrage : Conservatoire régional des espaces naturels de Midi-Pyrénées

Avec le soutien de :



SCOP SAGNE  
Jacques THOMAS - Coralie VIALA  
05 63 75 28 73  
scop@sagne.coop